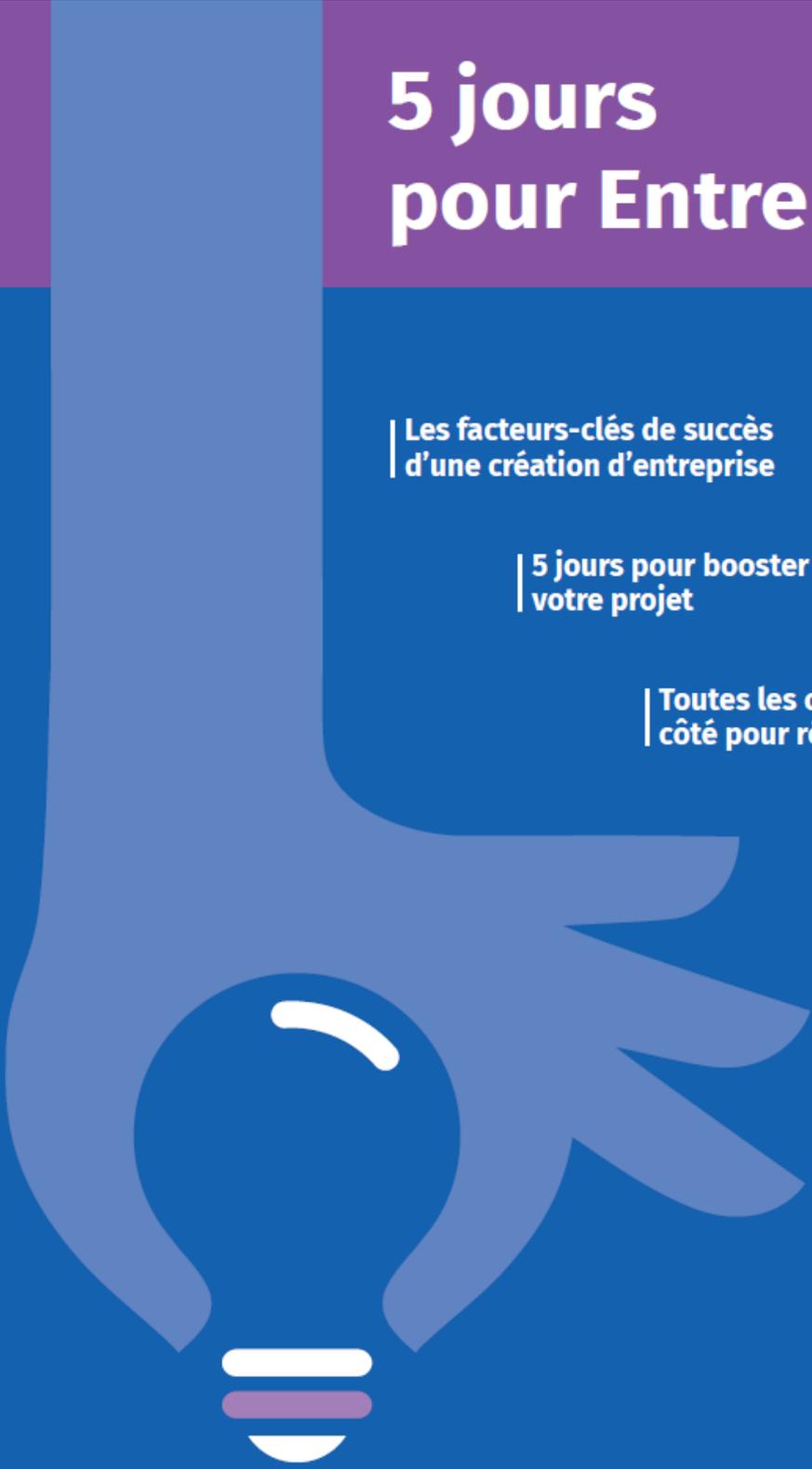


5 jours pour Entreprendre

| Les facteurs-clés de succès
| d'une création d'entreprise

| 5 jours pour booster
| votre projet

| Toutes les chances de votre
| côté pour réussir votre projet



SOLUCCIO
Création-Reprise-Transmission

Les offres



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE





5 jours pour Entreprendre

Vous avez la fibre entrepreneuriale ?

*Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure
de la création d'entreprise ?*

*Avec la formation **5 JOURS POUR ENTREPRENDRE**
mettez toutes les chances de votre côté pour
débuter votre projet avec sérénité et assurance.*

»» DÉMARREZ BIEN PRÉPARÉ :

Avec la formation **5 JOURS POUR ENTREPRENDRE**, la CCI vous guide dans les premiers pas de votre projet de création. Indispensable pour acquérir les bons réflexes et maîtriser les compétences-clés pour préparer votre projet de création d'entreprise. En 5 jours, vous allez découvrir les outils essentiels à votre réussite et comprendre les bonnes méthodes.

1

Construire un projet cohérent et réfléchi

analyse du contexte, étude de marché, positionnement concurrentiel, élaboration d'un business model...

2

Définir une stratégie marketing et commerciale

Politique d'offre, politique de prix, stratégie de communication, de distribution, business plan...
Avoir une idée, c'est très bien.
Savoir comment la vendre, c'est encore mieux !

3

Faire les bons choix juridiques, fiscaux, sociaux, de ressources, de partenaires, de contrats

Pour lancer votre entreprise en toute sécurité.



4

Chiffrer et financer votre projet

Combien faut-il pour démarrer, quel sera le seuil de rentabilité, qui peut financer le projet... Sortez vos calculettes : entreprendre, c'est aussi savoir investir, et savoir financer.

5

Avoir des repères de patron

Comprendre les obligations du dirigeant, ses interlocuteurs, le pilotage de l'entreprise.



>>> DES EXPERTS À VOS CÔTÉS

Les conseillers Entreprendre de votre CCI sont à vos côtés durant la formation. Vous pourrez profiter des conseils des professionnels qui interviendront tout au long de la formation. Vous aurez l'opportunité de discuter avec d'autres futurs chefs d'entreprise : l'occasion de partager expériences, envies et ambitions !

>>> VOTRE CCI TOUJOURS AVEC VOUS

Vous repartirez avec des méthodes pour réaliser toutes les étapes d'une création d'entreprise et vous aurez accès à la plate-forme en ligne CCI Business Builder pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise et vous permettre de rédiger un business plan professionnel. Vous pourrez recevoir une certification de compétences reconnue par l'Etat, gage de professionnalisme de votre démarche et qui facilite l'accès aux financements.

Se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette avec connexion wifi

>>> INFOS PRATIQUES :

 **Durée de la formation :** 35 heures réparties sur 5 jours, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, du lundi au vendredi.

 **Coût de la formation :** 525 € net de taxe. La formation est éligible au financement par votre compte personnel de formation (CPF) : www.moncompteformation.gouv.fr

 **À qui est dédiée cette formation ?**
À tous les créateurs ou repreneurs d'entreprise, mais également à toute personne envisageant de créer une entreprise, quel que soit l'état d'avancement de son projet. Pré requis : être déterminé(e) à entreprendre

 **Le conseil CCI :**
A la suite de la formation, si vous voulez vous lancer dans les mois qui suivent, faites appel à votre conseiller Entreprendre qui vous accompagnera dans la construction de votre projet et la réalisation de votre business plan.

Qu'attendez-vous ? Réfléchissez dès maintenant à votre projet d'entreprise avec votre CCI



**Dates, lieu et modalités d'inscription
sur le bulletin d'inscription joint**

Formation dispensée dans le respect des gestes barrières : port du masque, gel et distanciation physique

A retourner à :

Session à Nancy

CCI FORMATION - EESC 3 rue du Mouzon BP 11019 54521 LAXOU CEDEX
Contact : 03 83 85 61 04 s.bouf@eesc.fr

Session à Longwy

CCI 25 avenue de Saintignon 54400 LONGWY
Contact : 03 82 24 40 58 s.inglebert@nancy.cci.fr

Identité et coordonnées

Madame Monsieur

- Ce formulaire est remplissable sur un ordinateur. Toutes les cases sont obligatoires -

Nom

Prénom

Date de naissance (obligatoire)

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Mail

Situation professionnelle (cochez la case)

Avec emploi (salarié, fonctionnaire, chef d'entreprise)

Sans emploi (demandeur d'emploi, retraité, étudiant, etc)

Formation (cochez la case)

sans diplôme CAP/BEP Brevet bac bac+2 bac+3 bac+4 bac+5 et plus

Nom du diplôme le plus élevé obtenu et discipline :

Projet d'entreprise

création reprise

Activité précise en projet (obligatoire)

Inscription

Je m'inscris à la session (cochez la case de votre choix) :

Sessions	NANCY	53 rue Stanislas (horaires indicatifs)	Sessions	LONGWY	25 avenue de Saintignon (horaires indicatifs)
<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} au 5 février 2021	9h00-12h30 / 13h30-17h00	<input type="checkbox"/>	Du 15 au 19 février 2021	9h00-12h30 / 13h30-17h00
<input type="checkbox"/>	Du 1 ^{er} au 5 mars 2021	9h00-12h30 / 13h30-17h00			

Je paie de la façon suivante :

Tarif – formation certifiante * : **525 € net de taxe** – tarif unique national

* un certificat de compétences et une attestation vous seront adressés à l'issue d'un quiz de 52 questions à choix multiples passé en ligne le 5^{ème} jour de formation.

payé par moi-même par chèque ci-joint à l'ordre de CCI FORMATION EESC
 par virement

payé par un tiers : je joins l'accord écrit de prise en charge

CPF : demande à saisir sur (ctrl + clic pour suivre le lien) : moncompteformation.5JPE.Nancy.Laxou
moncompteformation.5JPE.Longwy

Formation continue : demande via votre employeur :
nom et coordonnées de votre employeur et du contact :

Je reconnais avoir reçu le programme de cette formation. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et les accepte expressément.

Les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée des bulletins accompagnés du paiement ou de l'accord de financement.

Les informations nominatives demandées font l'objet d'un traitement informatique. Ces données sont destinées à l'information interne des services de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, de sa filiale EESC et de CCI FRANCE ainsi que des formateurs. En vertu de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Le responsable du traitement est le Président de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle 53 rue Stanislas 54000 Nancy. Les finalités du traitement consistent en la mise en œuvre de la mission de service public de la CCI (art. L710-1 du code de commerce). Durée de conservation des données personnelles : trois ans à compter de la fin de la relation contractuelle ou de la collecte. Autorité auprès de laquelle vous pouvez introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr

Fait à .

le .

Signature :

Conditions générales d'inscription – 5 jours pour entreprendre

PRE-REQUIS

Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise, quel que soit l'état d'avancement du projet.
Etre déterminé(e) à entreprendre.
Passer les tests sur <https://business-builder.cci.fr>

PRIX

Le prix comprend les frais pédagogiques et les supports remis aux stagiaires.
Les frais de restauration ne sont pas compris dans le prix et sont à la charge directe des stagiaires.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il suffit de retourner à CCI le bulletin d'inscription complété et signé et accompagné du règlement intégral du prix ou d'un accord écrit de prise en charge.
Une confirmation de l'inscription est adressée en retour.
Le nombre de stagiaires est limité à 10 par session.
Un nombre minimum de quatre inscrits est nécessaire pour que la session ait lieu.
Les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée.
Une convocation est adressée directement à chaque stagiaire ou à son employeur.

DESISTEMENT / ANNULATION

Toute annulation d'inscription par le stagiaire doit être notifiée à CCI FORMATION EESC par écrit.
En cas de désistement intervenant moins de trois jours ouvrés avant le démarrage de la formation, les frais d'inscription sont dus à la CCI.
En cas de participants en nombre insuffisant, la session est susceptible d'être annulée par la CCI.

ATTESTATION / FACTURE / CERTIFICAT DE COMPETENCES

Une attestation de formation est délivrée à chaque stagiaire en fin de stage.
Une facture lui est adressée.
Un certificat de compétences lui est adressé en cas de réussite à un quiz de 52 questions à choix multiples portant sur les 6 modules de formation.